

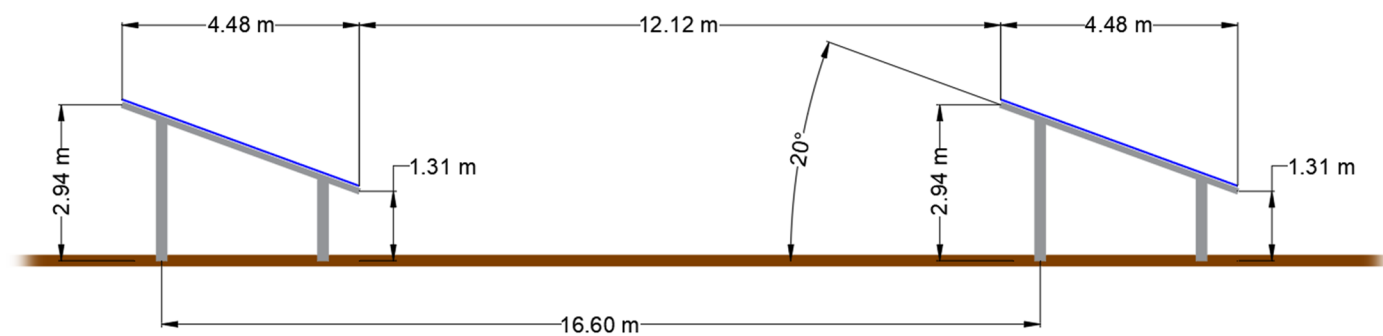
1. Plan de masse du projet



- Installation de 49 tables photovoltaïques : 20,40m x 4,48m
- Surface clôturée : **2,30 ha**
- Surface au sol totale : **4478 m²** soit **19% de la surface clôturée de pâturage**
- Espace libre entre chaque table : **12,00m**
- Nombre de modules photovoltaïques : **1764**
- Puissance installée : **996,66 kWc**

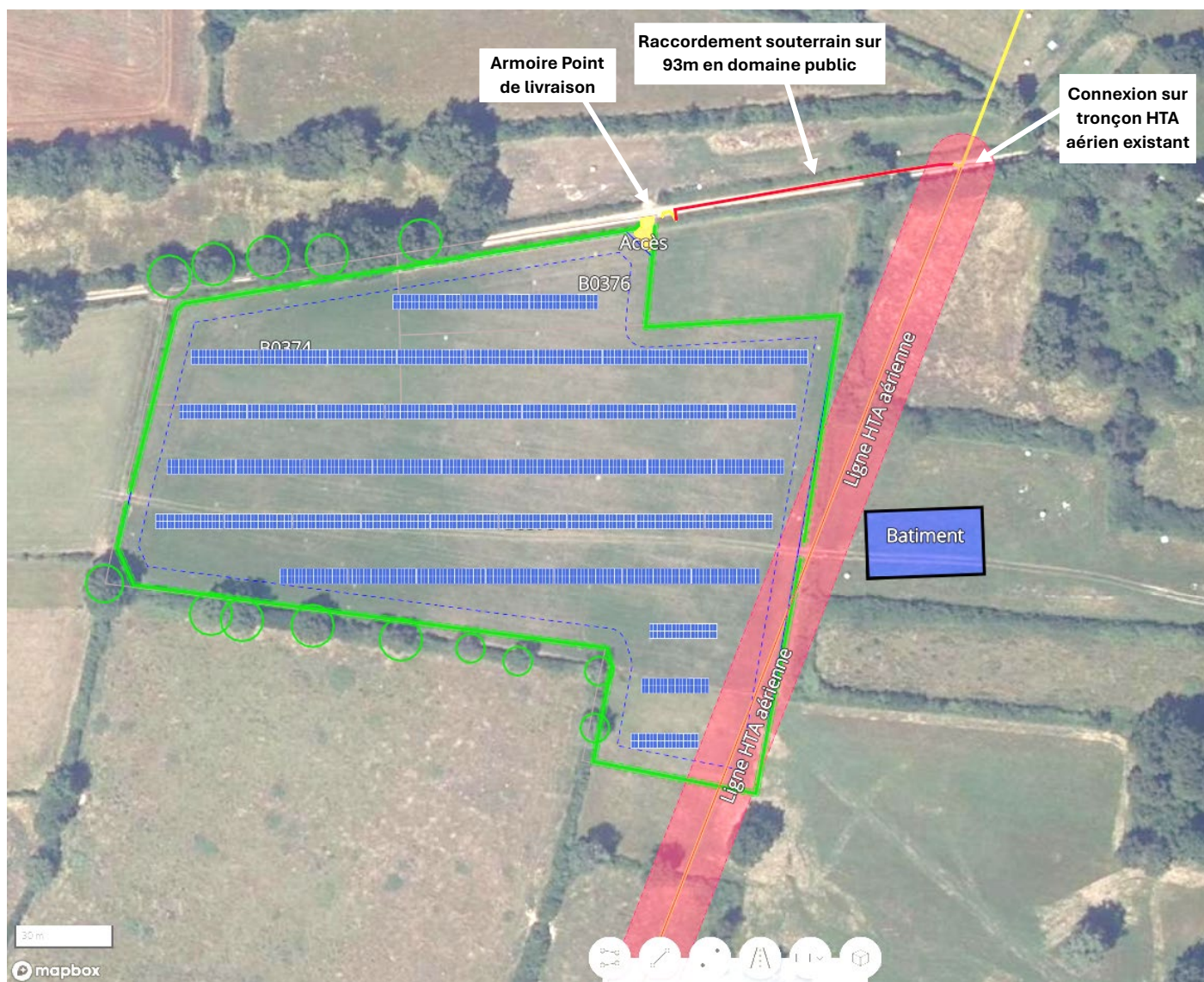


2. Plan des tables



- Inclinaison des tables : 20°
- Hauteur comprise entre 1,30m et 2,94m permettant le pâturage des ovins.

3. Plan du raccordement électrique



4. Notice explicative du projet

Le projet consiste à l'installation d'une centrale agrivoltaïque sur un terrain d'une surface de 2,30 ha, situé sur la commune de **Coulonges-les-Hérolles** (86).

La puissance prévue est inférieure à 1 MWc s'inscrivant dans les critères de projet soumis à déclaration préalable.

Le parc sera conçu de manière à intégrer un élevage d'ovins avec le propriétaire du terrain M. Pascal MONTAUFIER, également exploitant local, installé à proximité du projet, permettant de faire perdurer une activité agricole de pâturage et revaloriser ce terrain.

Il permettra également de préserver la biodiversité à proximité en conservant les haies et les arbustes autour du site.

Le projet permettra essentiellement de réaliser de l'ombre et apporter de la fraîcheur à la prairie tout en injectant de l'énergie électrique d'origine photovoltaïque décarbonée, contribuant à la réduction des émissions à effet de serre et des objectifs fixés par les pouvoirs publics.

Le projet sera respectueux de l'environnement à travers la mise en place de différentes mesures permettant sa bonne intégration.